

20 formations en alternance :
(liste au verso)

6 DUT

13 Licences Pro

1 Diplôme d'Université

)) Qu'est-ce qu'un contrat en alternance ?

Le contrat en alternance vous permet d'obtenir un diplôme universitaire et d'acquérir une qualification professionnelle reconnue **en alternant formation théorique à l'IUT et formation pratique en situation de travail en entreprise.**

Deux dispositifs existent en fonction du diplôme préparé (cf. liste au verso) : **l'apprentissage** et le **contrat de professionnalisation**.

)) Les avantages de l'alternance

● Pour vous :

- Acquérir progressivement des compétences et apprendre un métier sur le terrain.
- Obtenir un diplôme tout en préparant son insertion professionnelle.
- Être accompagné tout au long de son parcours par un tuteur enseignant et un tuteur en entreprise.
- Suivre une formation en bénéficiant d'une rémunération.

● Pour l'entreprise qui vous recrute :

- Recruter des salariés rapidement opérationnels.
- Bénéficier d'avantages financiers.

)) Candidater à une formation en alternance

- 1 Déposez un dossier de candidature selon les modalités du diplôme que vous souhaitez acquérir : www.univ-nantes.fr/iutnantes/admissions
- 2 En parallèle : démarchez les entreprises susceptibles de vous recruter en contrat en alternance. N'attendez pas les résultats d'admission à l'IUT pour commencer vos recherches ! Transmettez aux recruteurs le programme et le calendrier de la formation (téléchargeables sur le site de l'IUT).
- 3 Faites valider la mission proposée par l'entreprise par le responsable pédagogique de la formation.

)) Quelle rémunération ?

Apprentissage :

● Jeune de 16 à 25 ans :

La rémunération mensuelle minimale est calculée en fonction du SMIC, sauf si les dispositions conventionnelles sont plus favorables :

- 18 à 20 ans : 49% du SMIC
- 21 ans et plus : 61% du SMIC

Contrat de professionnalisation :

● Jeune de 16 à 25 ans :

La rémunération mensuelle minimale est calculée en fonction du SMIC, sauf si les dispositions conventionnelles sont plus favorables :

- moins de 21 ans : de 55% à 65% du SMIC
- plus de 21 ans : 80% du SMIC

● Demandeur d'emploi de 26 ans et plus :

La rémunération mensuelle minimale est égale à 85% du salaire minimum conventionnel de branche sans pouvoir être inférieure à 100% du SMIC.



Liens utiles

• Législation :
<http://travail-emploi.gouv.fr>

• Alternance :
www.alternance.emploi.gouv.fr



Diplômes Universitaires de Technologie – DUT

	Apprentissage	Contrat pro.
GEA - Gestion des entreprises et des administrations (GEA)		●
GEII - Génie électrique et Informatique Industrielle (GEII) - 2ème année uniquement	●	●
GMP - Génie mécanique et productique (GMP) - 2ème année uniquement	●	●
INFO - Informatique (INFO) - 2ème année uniquement	●	●
QLIO - Qualité, Logistique Industrielle et Organisation (QLIO)	●	●
SGM - Science et génie des matériaux (SGM) - 2ème année uniquement	●	●

Licences Professionnelles – LP

Distribution (Management d'équipe en unités de grande distribution)		●
EAS - Électrohydraulique mobile et Automatismes associés	●	●
FICA - Froid Industriel et Conditionnement d'Air	●	●
GRH - Gestion des Ressources Humaines		●
IDEB - Intelligence et Distribution de l'Énergie du Bâtiment	●	●
LOGIQUAL - Logistique et Qualité	●	●
Métiers de l'industrie : conception et processus de mise en forme des matériaux		
• Parcours CTE : Conception et Transformation des Élastomères	●	●
• Parcours IMOCP : Industrialisation et Mise en Œuvre des matériaux Composites et Plastiques		
Métiers de l'industrie : mécanique - Innovations, Produits, Process (I2P)		
• Parcours CIP : Conception et Industrialisation de Produits	●	●
• Parcours MPP : Maîtrise des Process de Production		
• Parcours TIS : Technologie International en Soudage		
Métiers du design		
• Parcours D2M - Design industriel, Matériaux, Modélisation	●	●
• Parcours D3M - Design, Matériaux, Modélisation, Modelage		
MiAR - Métiers de l'informatique : Applications Réparties	●	●
SEICOM - Systèmes Électroniques et Informatiques Communicants	●	●
SYRDES - Systèmes et Réseaux dédiés au Spectacle Vivant		●

Diplôme d'Université – DU

DCU - Diplôme Comptable : préparation au DCG-DSCG		●
---	--	---

En savoir plus

Service Formation Continue et Apprentissage – IUT de Nantes

Tél : 02 72 64 22 08

- Courriel : fcitutnantes@univ-nantes.fr
- Internet : www.univ-nantes.fr/iutnantes

